



HAL
open science

Utilisation socio-politique d'une recherche économique : l'autorité attribuée à la sciences fonde la crédibilité sociale

Arlette Apkarian-Lacout, Pierrette Vergès, Pierre Vergès

► **To cite this version:**

Arlette Apkarian-Lacout, Pierrette Vergès, Pierre Vergès. Utilisation socio-politique d'une recherche économique : l'autorité attribuée à la sciences fonde la crédibilité sociale. 1979, pp.11. halshs-03632649

HAL Id: halshs-03632649

<https://shs.hal.science/halshs-03632649>

Submitted on 6 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

COLLOQUE CNRS - DGRST
SCIENCES ET TECHNIQUES

ECOLE DES MINES
60, Bd St Michel
75006 PARIS

7
Arlette LACOUT, Pierrette VERGES et Pierre VERGES

UTILISATION SOCIO-POLITIQUE D'UNE RECHERCHE
ECONOMIQUE : L'AUTORITE ATTRIBUEE A LA
SCIENCES FONDE LA CREDIBILITE SOCIALE

P. VERGES
48368
Commission 33

11 - 12 octobre 1979

UTILISATION SOCIO - POLITIQUE D'UNE RECHERCHE
ECONOMIQUE : L' AUTORITE ATTRIBUEE A LA
SCIENCE FONDE LA CREDIBILITE SOCIALE (*)

La recherche auquel nous faisons ici référence avait pour objet d'étudier la diffusion d'une étude économique sur les politiques sociales et industrielles des firmes multinationales implantées dans la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Cette étude a été choisie parce qu'elle concerne directement plusieurs partenaires sociaux et décideurs politiques, et parce qu'elle se situe au coeur de l'évolution de la théorie économique contemporaine (la théorie de la firme et de la localisation). Elle a été effectuée par un centre d'enseignement et de recherche universitaire (L'Institut du Travail et des recherches sociales, dit I.T.R.E.S.) d'Aix en Provence pour le compte de l'Etablissement Public régional (Conseil Régional). L'objet de l'étude est la connaissance de l'emprise des grandes firmes sur l'économie régionale : en mesurer les conséquences sur l'emploi, les salaires, l'environnement... analyser la stratégie de ces firmes et évaluer les possibilités d'action des pouvoirs publics, des élus et des syndicats. L'objectif du demandeur - le Conseil Régional - est de disposer d'une étude originale par rapport aux études officielles produites par les administrations, pour aider les élus locaux et régionaux à formuler une politique en matière d'industrialisation régionale.

(*) Contribution écrite à partir d'une recherche (ATP du C.N.R.S.) réalisée par Arlette LACOUT, Pierrette VERGES, Pierre VERGES du Centre de Mathématiques Sociales (EHESS - CNRS) dans le cadre de la Faculté des Sciences Economiques d'Aix en Provence, sous la direction de M. PARODI.

Nous avons suivi pendant trois ans (1975-78) la diffusion de cette étude pour rendre compte de l'efficacité de la science économique, ou plus exactement des modalités et des limites de ses manifestations. Il s'agissait d'analyser les effets d'une telle étude sur les systèmes de représentation et d'argumentation, et d'évaluer l'ouverture possible d'un nouvel espace d'arguments, d'actions. Au terme de notre recherche, cette étude n'apparaît pas seulement comme un contenu que l'on peut utiliser ou contester, mais aussi comme le moyen d'acquérir une autorité dans le débat social.

1 - L'étude, dans son déroulement, est-elle partie prenante d'un partage de pouvoir ?

La demande du Conseil Régional est très explicite : il veut fonder un nouveau lieu de pouvoir :

"La préparation du VIIe Plan d'une part, la recherche d'une personnalité économique pour la région au sein de la France et du Marché Commun d'autre part, nécessitent que soient connues et prises en compte les formes dominantes qui orientent le devenir social et industriel de la région : les grandes firmes. Elles constituent aujourd'hui l'assise des structures industrielles des pays occidentaux. A ce titre, non seulement elles ne peuvent être ignorées, mais elles s'imposent : elles sont la référence permanente de toute proposition d'industrialisation de tout projet de développement pour la région" (1)

L'équipe de recherche a transformé cette demande en objet scientifique. Pour cela, elle a été conduite à laisser de côté pour un temps, les préoccupations des demandeurs ayant trait au pouvoir régional, au pouvoir de contrôle des élus, aux mutations de la bourgeoisie marseillaise... Ou plus exactement, elle les a laissés de côté, en tant que questions politiques ou sociales, pour les reformuler dans leur expression économique. Elle s'est défini une problématique qui participe au débat scientifique sur le phénomène des entreprises multinationales. Cette problématique est en termes d'économie - politique, au (1) Texte du contrat de recherche.

sens où elle fait une analyse critique des firmes multinationales et de leurs liaisons avec l'appareil d'état. Elle évite deux impasses théoriques : la réduction de l'entreprise à ses paramètres internes (investissement, salaire, coût de transport, rentabilité...) et l'analyse des seuls effets sur l'emploi régional. Elle envisage plutôt la concurrence entre groupes pour la maîtrise des filières de production, et d'innovation, pour le contrôle de l'approvisionnement et des débouchés ; elle met à jour les lieux où se créent le profit, où il est fait appel au capital public dévalorisé ; elle indique comment s'effectue l'intensification du travail et l'exploitation accrue des travailleurs, comment il existe un lien entre la division internationale du travail et l'impérialisme des puissances dominantes (U.S.A. et de manière intermédiaire l'Europe du Nord Ouest).

Cette problématique est assez nouvelle relativement au contexte des recherches sur les multinationales et relativement aux représentations économiques des demandeurs. Elle marque la volonté de l'équipe de recherche de ne pas se situer dans une perspective de pouvoir mais seulement de connaissances. Certes, le champ de la connaissance économique est aussi un lieu de lutte idéologique et l'étude de l'ITRES prend position dans le débat scientifique par ses choix théoriques. Mais à aucun moment elle ne se donne pour objet de fonder le pouvoir politique des demandeurs. Le déroulement de la recherche suit une logique propre effaçant, pour un temps, les problèmes du pouvoir social.

2 - La diffusion de l'étude est marquée par les enjeux politiques.

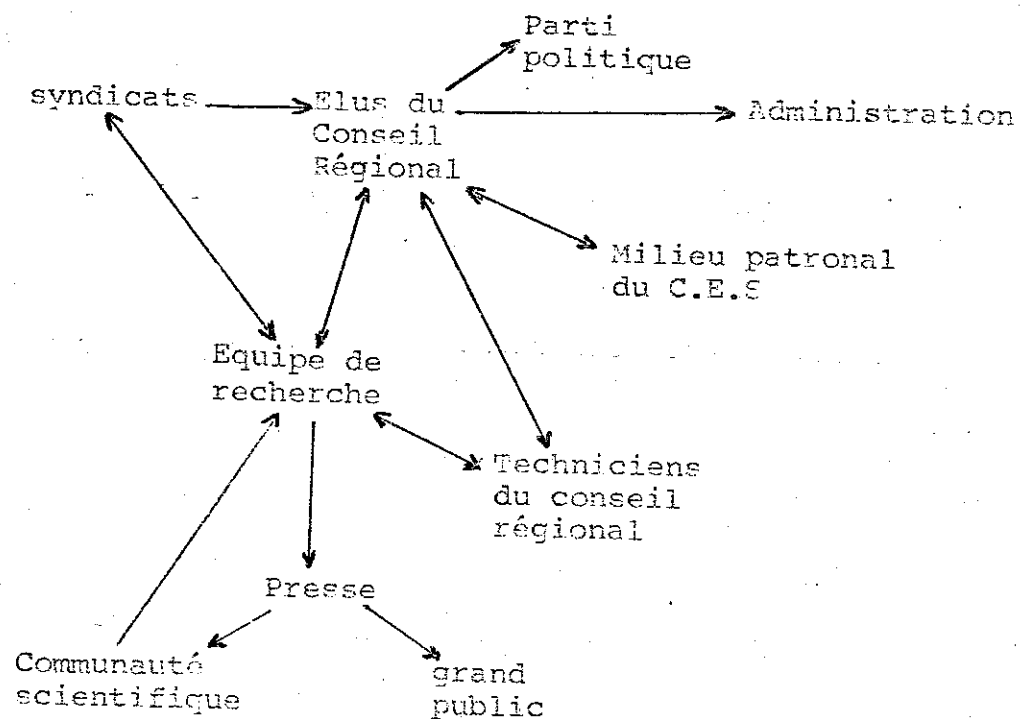
Les rapports de cette étude (1) rendent compte des phénomènes économiques à partir d'une certaine problématique. Les chercheurs doivent alors prouver l'efficacité de leur conceptualisation à travers une pédagogie d'exposition et une articulation de leur texte à la demande initiale pour

(1) Ces rapports sont constitués :

- d'une plaquette de sensibilisation, oct. 75, (25 p.)
- d'un rapport de synthèse, nov. 76
- d'une série de 9 rapports sur les branches industrielles courant 1976.
- d'une seconde plaquette de large diffusion, janv. 78.

permettre la réappropriation de leur langage par le lecteur ou le demandeur. Leurs rapports se lisent alors comme une argumentation dont les objectifs ne sont plus strictement de connaissances.

L'encre de ces rapports ayant séché, ceux-ci prennent place dans le débat social et politique sur les enjeux économiques de l'industrialisation régionale. Il n'y a pas alors seulement sélection de portions de textes par les partenaires sociaux les confortant dans leurs propres représentations mais aussi insertion du langage de la recherche dans des textes plus finalisés et fort différents suivant les besoins et les genres littéraires. Enfin la recherche dote les demandeurs d'une compétence, d'un pouvoir que l'on doit rapporter à l'autorité que la société attache à la science. Il n'est pas inintéressant ici, de situer ces fonctionnements dans le schéma des interactions entre les acteurs sociaux en présence. Ce schéma peut prendre la forme suivante :



Après la diffusion d'une première plaquette de sensibilisation, les réactions des milieux patronaux et des partis politiques ne se firent pas attendre. Les uns réagissent vivement : "les industriels membres du Comité Economique et social... ont besoin d'avoir les nerfs bien accrochés" (1) pour lire ce document ! Les autres se servent largement de l'argumentation développée pour écrire rapports et articles. A la lecture de l'ensemble de ces documents l'étude apparaît comme un texte commandité par tel partenaire social autant qu'un texte ayant un contenu. L'étude existe comme fait politique. Elle donne au Conseil Régional, son commanditaire, une image d'élus conscients des problèmes économiques leur permettant de prétendre à une place d'interlocuteur vis à vis d'autres instances (ici préfecture, chambre de commerce, conseil économique et social) à propos des P.A.P.I.R., des plans de relance de la réparation navale, de l'industrie régionale... On comprend alors les réactions vives de certains membres du Conseil Economique et Social comme une remise en cause de leur statut de seul interlocuteur économique de la région vis à vis de l'Etat et des investisseurs.

La commission du Conseil Régional chargée d'évaluer la recherche prit au vu des différents rapports de recherche un ensemble de mesures en vue d'une diffusion de masse. Ainsi se dégage, sous l'incitation des techniciens du Conseil Régional et de certains élus, une volonté de mettre en avant les résultats de la recherche. Mais ces mesures ne sont pas suivies de réalisations pour des raisons politiques. En effet le débat entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste durant la période préélectorale (1977-78) va introduire un élément nouveau : l'étude devient un enjeu au sein de la majorité du Conseil Régional. Le président de la commission Production -

(1) "A quoi servent les fonds mis à la disposition de l'établissement public régional de Provence Côte d'Azur", Profession du Sud Est n° 1, Janvier 1976, p. 6, Rolland KELLER.

Echange est communiste, le président du Conseil Régional est socialiste ; on peut alors comprendre le chassé croisé qui va se produire. Quand la commission désire faire une conférence de presse ou une communication au Conseil, la présidence de ce Conseil répond qu'elle s'en chargera; mais les urgences sont telles que cela ne peut être tenu. De même lorsque la commission propose une réunion publique en décembre 77, on s'aperçoit qu'elle peut introduire un débat sur la nationalisation de la sidérurgie. Or cette nationalisation est l'un des points du conflit sur l'actualisation du programme commun. Ainsi des deux principaux partenaires (P.S. et P.C.) ont considéré que l'étude pouvait apporter des arguments dans le débat, (alors que ce n'est pas l'objet de cette étude et qu'elle n'y fait référence que de manière très générale) ou que sa diffusion pouvait mettre l'un des partenaires dans une position avantageuse pour développer son argumentation. Cela s'est concrétisé dans l'annulation des réunions publiques, et dans la production de nouveaux textes par les deux partenaires. D'un côté le cabinet de la présidence du Conseil Régional diffusa à tous les élus sa propre note de synthèse sur l'étude. Dans cette note il articule les résultats de la recherche avec ses propres objectifs politiques. D'un autre côté, le parti communiste diffuse au moment de la campagne électorale, de mars 78 un texte "vivre mieux, travailler et décider au pays" où l'on retrouve à plusieurs reprises l'argumentation du rapport de synthèse de l'I.T.R.E.S.

Il est certain que cette interprétation des avatars de la diffusion en terme d'enjeu politique est partiel, et qu'il faudrait la compléter par le fait que les recherches sur l'industrialisation ne sont pas, pour les élus, de l'ordre de leurs préoccupations centrales. Cependant, il est intéressant de faire cette interprétation car elle nous

semble générale. Toute recherche en sciences sociales devient à un moment ou à un autre enjeu d'un débat social ou politique. Sa diffusion fait alors partie des stratégies qui se développent dans ce débat. Elle n'est plus uniquement un problème de vulgarisation mais le lieu d'un rapport de force. La diffusion de la recherche subit donc les contre coups du statut donné par la société à tout document scientifique ; il sert à légitimer l'institution qui le promeut, il sert d'argument dans le débat social, ceci pouvant conduire à sa mise en sommeil s'il doit cristalliser - de trop grandes tensions.

3 - L'argumentation des textes utilisant la recherche.

Les textes se servant de la recherche ont des finalités fort diverses. Ils peuvent l'utiliser au seul plan économique, et dans ce cas leur argumentation repose sur le contenu de l'étude. Ils peuvent s'en servir pour décrire un débat politique et ne faire alors porter leur raisonnement que sur la fonction d'autorité que confère ce texte au Conseil Régional. Enfin les textes se situant directement dans les interactions entre acteurs sociaux, en particulier au cours de conflits sociaux, associent étroitement ces deux aspects contenu et fonction d'autorité. Cette simple classification des textes montre déjà une diversité de points de vue sur l'étude de l'I.T.R.E.S. Il n'y a pas de diffusion neutre, simple résumé explicatif de la recherche. Cette dernière est reprise à deux niveaux : celui de son contenu, ou plus exactement du contenu sélectionné par l'auteur et inséré dans un discours englobant ; celui de son autorité qui semble se transmettre d'acteurs en acteurs.

Le contenu de la recherche subit un traitement de sélection et d'insertion. La sélection est le phénomène le

plus évident, le plus repérable. On a pu noter la fortune des statistiques, des cartes et des schémas synthétique sur les diverses filières industrielles. Cette prédilection tient à la force explicative des schématisations. De la même manière, on a pu observer que certaines notions, telle la spécialisation régionale dans les produits de premières transformations, étaient très souvent reprises alors que d'autres étaient systématiquement ignorées comme la mise en évidence d'une aide de l'Etat par le biais des amortissements dégressifs. La complexité des notions n'est pas seule explicative de cette sélection. Il faut plutôt en chercher la raison dans le refus idéologique de certaines approches ou dans la distance entre ces notions conceptuelles et les préoccupations plus pratiques d'une description du devenir du tissu industriel régional (élément central de la demande).

L'insertion de portions de texte de l'étude I.T.R.E.S. est à chaque fois particulière. On peut cependant repérer plusieurs grandes tendances. La réinsertion de la recherche dans la demande initiale caractérise assez bien les textes des organismes proches du Conseil Régional. Les thèmes du mode de vie régional, de l'identité régionale ou du programme commun de gouvernement de la gauche sont alors des cadres que les résultats de la recherche sont conduits à conforter. Le texte de la recherche peut aussi n'être utilisé que pour illustrer une argumentation largement étrangère à celle de la recherche. Ainsi dans la presse le thème de la spécialisation régionale a pu justifier d'une part une analyse des problèmes sociaux et la nécessité des nationalisations, d'autre part, les louanges de la puissance industrielle de la SOLMER.

Ces différentes manières de reprendre la recherche ne sont pas exhaustives : elles marquent la diversité et la nécessité de la réinterprétation. En se diffusant, toute

recherche, tout langage économique tend à perdre sa spécificité (sa précision). Il prend place dans un contexte qui lui assigne une place plus limitée, il ne dénote plus exactement les mêmes référents. Il est réduit au rôle d'argument alors qu'il était argumentation.

4 - La recherche-argument : son existence même est source d'autorité.

Nous pourrions arrêter là notre analyse : la diffusion comme les contenus des différents textes, ayant un rapport avec l'étude de l'ITRES, sont affectés par le débat social. On assiste ainsi à une sorte de lutte pour l'appropriation du savoir. Cette lutte révèle un lien profond entre pouvoir et savoir. En effet, l'utilisation qui est faite de la recherche tient en partie à l'autorité que la société reconnaît à la science. Cette autorité se transfère de la science en général à la science économique en particulier. Et à partir de ce moment là, on peut repérer deux dynamiques. D'une part, on trouve une chaîne de transmission de l'autorité scientifique de locuteurs en locuteurs successifs (les chercheurs de l'ITRES, puis le Conseil Régional, enfin les utilisateurs ultérieurs, journalistes, élus...) chacun faisant comme si l'autorité de son discours reposait sur la scientificité du discours précédent. D'autre part les contradicteurs ne font pas qu'opposer un autre contenu, ils sont conduits à réfuter la valeur scientifique du texte de l'étude pour pouvoir remettre en cause l'autorité qu'en retire ceux qui s'en servent.

Dans les entretiens que nous avons effectués on trouve chez certains élus et syndicalistes, la référence à l'objectivité universitaire : "Une étude doit être

impérativement objective.. L'université est le seul endroit où nous sommes en droit d'attendre une étude objective". Ceci posé, tous les discours du Conseil Régional peuvent prendre argument de l'existence de l'étude de l'ITRES pour fonder leur autorité. Plus loin encore, l'analyse de la presse ou les plaquettes électorales des partis de la majorité de ce conseil montre une nouvelle étape dans la transmission de l'autorité. On peut la voir en particulier dans la presse communiste qui se trouve dans la situation particulière de ne pas être au premier chef le commanditaire de la recherche. Donc elle n'est pas touchée par le premier transfert de compétence de l'Université vers le Parti socialiste qui détient l'essentiel des pouvoirs au Conseil Régional. Mais cependant elle se retrouve assez dans le contenu de la recherche. Aussi va-t-elle faire référence au fait que le Conseil Régional (donc les socialistes) ait publié une telle recherche pour valider son propre discours.

Le cas de la presse nationale vue à travers "Le Monde" est un peu différent. Ce journal ne cherche pas à valider un contenu, à peine le présente-t-il ; il sert seulement de mise en perspective des grandes préoccupations économiques des partenaires. L'étude est moins appréhendé par les journalistes de ce quotidien, comme un contenu économique que comme un élément dans l'argumentation économique (dans l'autorité économique) du Conseil régional. C'est l'usage de l'étude qui fait l'objet de l'attention de ce journal plus que l'effort de théorisation économique d'une région. On pourrait dire que l'étude est vue à un second degré non comme recherche mais comme un élément des rapports entre partenaires sociaux et politiques. Du point de vue de Paris (ou de Sirius !) il est intéressant d'observer les enjeux et les jeux stratégiques de ces partenaires.

L'étude ITRES y prend alors place comme un argument d'autorité fondant la crédibilité d'un des partenaires.

Les membres du patronat remettent en cause le contenu de l'étude mais leur argumentation porte aussi sur le gaspillage des deniers publics par le Conseil Régional. Pour eux, cette recherche fait double emploi avec d'autres études faites par l'administration ou la Chambre de Commerce et d'Industrie. Tout se passe comme si on ne pouvait réfuter un discours sans nier la compétence du locuteur et nier cette compétence sans nier sa source. Aussi le patronat tient-il un double discours, d'une part : le contrôle des grandes firmes par le Conseil Régional est une vue absurde, car les élus sont incompétents, et d'autre part l'étude sera à leur avis utilisée idéologiquement et politiquement. Elle perd donc son caractère scientifique. Les débats, entre élus de la majorité et de l'opposition au Conseil Régional et entre ces derniers et le patronat, sur l'intérêt de mettre en oeuvre une telle recherche et sur le choix de l'équipe de recherche, marquent une lutte d'influence et de compétence dès le point de départ de l'étude. Cette lutte se poursuit ensuite au double plan de la qualité scientifique du contenu et de la compétence qui peut en être retiré.

A travers la variété des contenus qu'une analyse des textes, engendrés par une étude, révèle, il existe en arrière fond une image de la scientificité qui semble ne subir aucune métamorphose tout au long du processus de diffusion. Les locuteurs des textes se servant de l'étude de l'ITRES comme argument font comme si leur propre discours était investi de l'autorité scientifique dès le moment qu'ils citent ou se servent d'une étude économique.